

5.00 crédits	0 h + 60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------------	----------




Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<p>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisé(s) à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>Première approche du monde professionnel juridique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation de la pratique juridique auprès d'acteurs et actrices de terrain (avocat-es, magistrat-es, notaires, parlements, administrations publiques, ONG, etc.) • Analyse de problématiques juridiques à partir de cas concrets • Approche interdisciplinaire • Réflexion critique • Approfondissement d'une branche du droit (pénal, civil, constitutionnel et administratif, social, de l'entreprise,...). Le domaine de spécialisation dépendra du lieu de stage qui sera attribué à l'étudiant-e • Multilinguisme <p>Le stage s'inscrit dans l'esprit du <i>Manifeste pour la formation en droit «#De futurs juristes libres et responsables ! »</i> (Revue interdisciplinaire d'études juridiques 2016/1, vol. 74, pp. 169-175), qui vise à former des étudiant-e-s actrices et acteurs de la société par l'apprentissage de l'autonomie, de l'esprit critique, de la créativité et de la responsabilité individuelle. Il est plus particulièrement le reflet des trois piliers principaux du Manifeste, que sont la pratique, le multilinguisme et l'interdisciplinarité.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme, l'unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes :</p> <p>I. Acquérir une culture générale</p> <p>II. Acquérir des savoirs spécifiquement juridiques</p> <p>III. Acquérir les méthodes et outils de la démarche scientifique</p> <p>IV. Acquérir des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation à partir de situations concrètes</p> <p>V. Maîtriser la communication écrite et orale</p> <p>VI. Développer des compétences transférables#: développer son sens de l'autonomie dans la réalisation de tâches variées#(capacité d'organisation, planification du travail, respect des échéances, etc.), affiner une éthique personnelle dans la réalisation de son cursus et dans ses contacts avec autrui.</p> <p><u>De façon plus spécifique</u>, au terme de ce stage, l'étudiant-e sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'identifier et comprendre les rôles et fonctions des professionnel-les du droit dans différents contextes • D'observer, analyser et restituer de manière critique les pratiques juridiques • De#mobiliser ses connaissances juridiques dans un environnement professionnel • De rédiger un rapport structuré intégrant description, analyse juridique et réflexivité • D'appréhender les enjeux interdisciplinaires et pratiques du droit • D'approfondir, le cas échéant, la connaissance d'une autre langue que le français dans un environnement professionnel

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>T ype d'évaluation</u> (et dispositifs éventuels) <p>1° Évaluation du rapport écrit de stage par le/la superviseur-e (17 points sur 20)</p> <p>Le rapport de stage est un écrit de 20 pages comprenant une introduction, deux parties et une conclusion (outre une page de garde, une table des matières et une bibliographie). Dans la première partie du rapport, l'étudiant-e décrit les activités auxquelles il/elle a participé durant son stage et les problématiques auxquelles il/elle a été confronté-e. Il mobilise à cette fin son « carnet de terrain » (ce carnet est strictement personnel, ne doit pas être remis en annexe du rapport et ne sera dès lors pas évalué), dans lequel il fait le compte-rendu de son stage, les tâches réalisées et ses impressions personnelles. Dans la seconde partie du rapport, il/elle traite une question juridique en rapport avec le stage effectué, en décrit le cadre normatif applicable et en analyse les enjeux. L'étudiant-e est invité-e à mobiliser la doctrine et la jurisprudence pertinente à cette fin. Dans la conclusion, l'étudiant-e propose une analyse critique personnelle de son stage</p> <p>2° Évaluation du stage par le ou la maître de stage <i>via</i> un rapport confidentiel (3 points sur 20) : sont évaluées la disponibilité et l'implication sur le terrain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Langue de l'évaluation</u> <p>*Langue du rapport (français ou anglais), dépendante du stage attribué en début d'année</p> <p><u>Critères d'évaluation</u></p> <p>Pour l'évaluation du rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Complétude du compte-rendu de l'observation et des tâches réalisées * Capacité d'analyse et d'articulation d'une problématique juridique * Qualité de la rédaction (forme et fond) * Réflexion critique <p>Pour l'évaluation du stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Implication et disponibilité sur le terrain (évaluées par le/la maître de stage) <p><u>Autres précisions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Le rapport de stage doit respecter les règles de référencement enseignées à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. * Les étudiant-es sont soumis-es au Code d'éthique et de déontologie applicable aux utilisateurs et utilisatrices des services de l'information de l'UCLouvain. * Les étudiant-es doivent faire un usage responsable des outils d'intelligence artificielle selon le document « Utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative », approuvé par le conseil de Faculté. À cet effet, les étudiant-es sont tenu-es de signer un « engagement d'intégrité ». La non-remise de l'engagement d'intégrité signé est sanctionnée par une perte de deux points. <p>Le rapport de stage doit être déposé sur <i>Moodle</i> pour le vendredi 15 mai 2026 à 23h59 (première session) et/ou le 14 août 2026 à 23h59 (seconde session).</p> <p>En cas de retard justifié, le délai pour la remise du travail sera prolongé du nombre de jours équivalant à la différence entre la date de début du certificat médical et la date de remise prévue pour le travail, avec un maximum de 10 jours.</p> <p>En cas de retard injustifié, 2 points par tranche de 24 heures entamées seront déduits du résultat total de la note du rapport de stage. un retard de plus de 5 jours, la remise d'un travail non véritable ou l'absence de remise mèneront à une note d'absence (0A).</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>La méthode d'enseignement pour les stages vise à accompagner et encadrer les étudiant.es durant la réalisation concrète de leur stage, qui permet une immersion en milieu professionnel et une observation directe de la pratique juridique. Tout au long du stage, les étudiant.es bénéficient d'un suivi pédagogique individuel ou collectif par un-e superviseur-e académique, afin qu'ils et elles soient capables de faire preuve d'un regard critique et d'en tirer des analyses pertinentes, dans le respect d'une méthodologie de recherche en sciences sociales.</p>
<p>Contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 60h de stage (entre octobre et mai) dans un environnement juridique impliquant observation et/ou participation à des tâches variées (préparation de notes, rédaction d'actes de procédure, comptes-rendus, recherches juridiques...) • Tenue d'un « carnet de terrain » pendant la durée du stage • Rédaction d'un rapport de stage de 20 pages : description du stage, développement d'une question juridique, qui est analysée de façon critique • Participation obligatoire à la séance collective d'introduction et aux entretiens individuels ou collectifs à mi-parcours
<p>Ressources en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • https://uclouvain.be/cours-2025-bdroi1369 • Vidéo de présentation : https://youtu.be/l2VK2xynUYQ
<p>Bibliographie</p>	<p>Les documents nécessaires à la tenue du stage (mentionnés ci-dessous dans « Autres informations ») sont déposés sur Moodle.</p> <p>Bibliographie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations pratiques sur les professions du droit (podcast « La justice et moi »)

<p>Autres infos</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stage non rémunéré • Assurance prise en charge par l'université • Exigence d'une grande disponibilité durant l'année • Lieu de stage attribué sur la base d'un tirage au sort (voir règlement relatif aux stages). L'étudiant.e ne peut prendre d'initiative contact avec des maitres de stage, avant la réunion d'introduction, qu'avec l'accord des titulaires. • Certains stages nécessitent une très bonne connaissance de l'anglais et/ou du néerlandais • Documents à remettre au superviseur de stage pour entamer le stage : fiche signalétique ; convention de stage (comprenant le cas échéant une clause de confidentialité). Il revient à l'étudiant.e de prendre contact avec son maître de stage et d'assurer le suivi de la signature des documents précités • Chaque étudiant.e doit remettre, avec le rapport de stage, un engagement d'intégrité à faire une « Utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative » • Sont disponibles sur <i>Moodle</i> : Vade Mecum du stage ; Règlement de stage (annexé au Vade Mecum) ; tableau des règles de référencement juridique UCLouvain ; Grille de cotation du travail ; Exemples de rapport de stage antérieurs ; rapport d'évaluation du/de la maître de stage ; code d'éthique et de déontologie applicable aux utilisateurs et utilisatrices des services de l'information de l'UCLouvain, règlement relatif aux stages.
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>DRTB</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROB1BA	5	BDROI1211 ET BDROI1214 ET BDROI1212 ET BDROI1213	
Bachelier en droit français- néerlandais (et français- néerlandais-anglais)	DRNB1BA	5	BDROI1211 ET BDROI1214 ET EMHUB1280 ET BDROI1213	